



CONTRAT DE SAILLIE BONUS DU HAM

SAISON : 2023

Vendeur :

ECURIES DES LAYS
St Hubert
85230 SAINT GERVAIS
0661682903 / 0615848073
ecuriesdeslays@hotmail.com

Acheteur :

Nom :
Prénom :
Adresse :
Code Postal Ville :
Tel :
Mail :
Nom de la jument :
N°SIRE :

Conditions de vente

L'Acheteur achète au Vendeur une saillie de Bonus du Ham aux conditions suivantes :

En IAF aux Ecuries des Lays :

Réservation (Frais Techniques) : 125 Euros TTC à la réservation.

Solde : 350 Euros TTC encaissable à poulain vivant à 48h.

Les frais de pension sont de :

5 euros TTC/jours Ponette taille A et B

10 euros TTC/jours Ponette suitée

8 euros TTC/jours Ponette taille A et B suitée

12 euros TTC/jours Jument non suitée

8 euros TTC/jours Ponette non suitée

14 euros TTC/jours Jument suitée

Les Ecuries des Lays se dégagent de toutes responsabilités en cas d'accident ou de mortalité.

Le suivi gynécologique sur place est assuré et facturé par la clinique vétérinaire (tarif sur demande).

La réservation ne sera prise en compte qu'à réception du présent contrat signé, accompagné des règlements :

Paiement par chèque (réservation et solde) à l'ordre de : Ecuries des Lays.

Paiement en virement pour la réservation et chèque pour le solde à l'ordre des Ecuries des Lays.

Paiement sur le site internet.

Paiement en carte bancaire nous appeler.

Fait à le en deux exemplaires

L'Acheteur, (Porter à la main la mention « Lu et Approuvé »)

Le Vendeur,

Ecuries des Lays
85 SAINT-GERVAIS